



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 122898

## Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur l'engagement pris lors du conseil interministériel sur la sécurité routière de juillet 2006, d'accorder une aide au permis de conduire de deux-cents euros aux apprentis en contrat depuis au moins trois mois et aux jeunes sous contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS). Cette mesure, très favorable à l'insertion professionnelle, n'a pas été appliquée. Il lui demande quelles sont les mesures qu'il entend prendre afin que cette disposition soit enfin appliquée.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 122898

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** transports, équipement, tourisme et mer

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 8 mai 2007, page 4240